



Semaine
du 6 au 12
avril 2013

Métallerie

Avec la sortie de la section finistérienne du canal de Nantes à Brest de la nomenclature des voies navigables, en 1957, l'Etat tentait de se désengager de la gestion de la voie d'eau. Il cherchait ainsi à éviter d'avoir, désormais, à respecter quelque obligation de service public que ce soit en matière de navigation. Pour un pays qui peinait à se relever de la seconde guerre mondiale, un Etat financièrement aux abois, le canal n'avait plus de véritable raison d'être, ni commerciale ni industrielle, depuis l'érection du barrage de Guerlédan dans les années trente et le déclin concomitant du trafic de marchandises. Le soustraire au régime des voies navigables permettait au personnel éclusier d'être licencié. Aux maisons éclusières d'être vendues. A l'ensemble des polices d'être délaissées. Au conseil général de se voir transféré la gestion du cours d'eau.

C'est ainsi que le SMATAH, créée à cette fin en 1973 par le regroupement du Conseil général du Finistère et de dix huit communes riveraines du canal, se vit charger, outre de l'aménagement touristique, de l'entretien du linéaire et de ses quarante six écluses. Figurent également dans l'inventaire le chemin de halage, les berges, la voie d'eau, l'ensemble des ouvrages et des infrastructures.



Pour assurer la sauvegarde puis l'entretien de l'ensemble de ce patrimoine, base de l'attractivité touristique du centre Finistère, le syndicat a fait le choix d'opérer en régie et de confier ces soins à des équipes techniques composées de spécialistes présents au sein de l'effectif. Il s'agissait d'un choix raisonné reposant sur la conviction que le travail d'entretien et d'aménagement serait effectué de manière plus efficace et plus pérenne, pour un coût inférieur, par des agents de la collectivité, attaché au canal et aux missions de service public à y remplir.

Or, le canal s'il est un lieu d'eau et de bois est également, de par les nombreux ouvrages qui en assurent le fonctionnement, un lieu de métallerie.

En effet, son entretien comme ses aménagements, de confort ou de sécurité, nécessitent les interventions d'une équipe technique, elles seront respectivement chargées d'effectuer tous les travaux de métallerie : entretien et réparation des portes d'écluse, rambardes, passerelles, ..., composée de deux agents, M. Paul Autret, en charge de la coordination de l'équipe et M. Yann Vaillant.



L'équipe métallerie intervient sur les portes d'écluses, vannes de pertuis, garde-corps, passerelles de portes, ...et l'ensemble des aménagements métalliques nécessaires au bon fonctionnement du canal et de ses abords, que ce soit en matière de sécurité (passerelles de portes, rambardes,...), d'aménagements touristiques (pontons de débarquement, glissières, bancs à pédales du PEPS, porte-vélos, ...), ou pour les tâches les plus diverses (carriole de la patrouille hippomobile, panneaux voie verte, réparations matériel, ...),

A titre d'exemple, les manœuvres d'écluses qui s'avéraient, jusqu'à présent, réalisables pour un public averti se révèlent mal adaptées à une clientèle plus nombreuse, de profanes, qui demandent des ouvrages sécurisés, et plus aisés dans leur fonctionnement.

Ces adaptations indispensables de l'offre de loisirs nécessitent de réviser en partie les modes d'utilisation et l'équipement des écluses sur l'ensemble des écluses du linéaire. Les travaux menés par l'équipe de métallerie consistent donc en des campagnes d'équipement des sas (sécurisation par installation d'échelles sur les portes, poses d'anneaux, de bittes d'amarrage), remplacement des tirants de porte, fixation des manivelles de vantes, ... afin d'en faciliter l'usage.

De même, afin d'assurer une plus grande sécurité aux usagers du canal, une remise en état voir de nombreuses modifications et/ou changements des passerelles de portes, rambardes et mains courantes s'imposent.

Sur la section finistérienne, dans la partie située en amont de l'Aulne, les déversoirs sont équipés de passerelles. Celles-ci, conçues de manière artisanale durant les deux décennies passées, peuvent présenter de sérieux risques quant à la sécurité du public empruntant le chemin de halage. Il en va de même pour les passerelles posées sur les portes d'écluse (planches de bois, garde foui d'un seul côté) conçues pour un usage strictement techniques mais qui sont désormais utilisées par tout un chacun à l'occasion de promenades ou d'actions de pêche.

Leur remise en état (restauration complète comportant renforcement des pieds, soudures des éléments désunis, peinture pour les rambardes, remplacement par des ouvrages plus larges à double garde-corps, éventuellement accessibles à tous, pour les passerelles de portes) est devenue indispensable.

L'équipe de métallerie s'y astreint dans le cadre d'un plan pluriannuel, à raison de plusieurs ouvrages chaque année.



Ces jours-ci, l'équipe métallerie est intervenue à l'amont immédiat de Châteaulin afin de réaliser la pose d'un dispositif de débarquement, composé de petits pontons prenant appui sur une cale, afin de favoriser la descente à terre depuis des kayaks ou des embarcations légères. Cette réalisation permettra le bon fonctionnement d'une base de loisirs depuis le camping de Rodaven au cours de la saison prochaine.

Cette réalisation s'insère dans le programme poursuivi depuis deux ans par l'équipe métallerie, programme visant à équiper l'ensemble du linéaire finistérien de points de débarquement ou d'embarquement, à l'amont et à l'aval immédiat des ouvrages, de sorte que ceux-ci puissent être franchis par des embarcations légères sans avoir recours à l'éclusage.



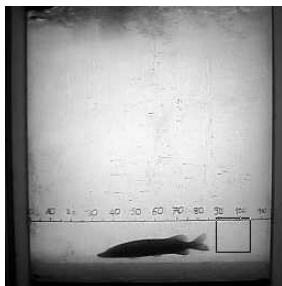
Actualités :

- ⌚ Les centres d'interprétation sont ouverts de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Les animateurs sont à votre disposition pour vous faire découvrir les richesses du canal.

Maison éclusière de Kergoat de mardi à jeudi
Maison éclusière de Pont Triffen de mardi à jeudi
Maison éclusière de Rosvéguen jeudi
Maison éclusière de l'Aulne de lundi à jeudi
Observatoire aquatique mercredi et jeudi

- ⌚ Les travaux de restauration du chemin de contre halage se terminent à l'amont de l'écluse de Coatigrac'h risquant d'y rendre la fréquentation plus difficile, du fait de la présence d'engins nécessaires aux finitions du chantier.
- ⌚ Les chantiers d'abattage de peupliers menés pour le compte de la société SEBA se poursuivent à l'aval de Pont Triffen rendant le chemin de halage difficile d'accès. Les opérations d'abattage touchent à leur fin. L'enlèvement des grumes et le broyage s'échelonnent dans le temps. Ces opérations débuteront par l'aval de Stéraon.

☎ Avec un débit hebdomadaire moyen de 23,6 m³/s dans la moyenne des observations entre 1970 et 2011 pour un mois d'avril débit moyen mensuel de : 23,8 m³/s (donnée CG29), nous avons observé sur la semaine à la station :



- * le passage d'un brochet en montaison (cf photo)
- * + 4 saumons atlantiques PHM dont 3 sans nageoire adipeuse

Directeur de publication:
Madame Armelle Huruguen
Présidente
Suivi:
Comité de rédaction
Conception, Réalisation, Photos:
SMATAH

Syndicat Mixte d'Aménagement
Touristique de l'Aulne et de l'Hyères
Maison éclusière de Bizernig
29520 CHATEAUNEUF DU FAOU
☎ 02 98 73 40 31
☎ 02 98 73 40 39
Email: smatah@wanadoo.fr
Site internet: www.smatah.fr